

PROCÈS VERBAL

Séance du 28 Février 2025

L' an 2025 et le 28 Février à 20 heures 30 minutes , le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué , s' est réuni au nombre prescrit par la loi , dans le lieu habituel de ses séances , sous la présidence de BUREL Régis Maire.

Présents : M. BUREL Régis, Maire, Mmes : GIRARD Roselyne, LE GULUCHE Anne-Marie, LE ROUX Yasmine, MM : BOLANT Claude, MAGNIER Benoît, MAHIEUX Christian, VAUTIER Fabrice

Absent(s) ayant donné procuration : Mmes : BAINOL RIBERT Francine à Mme LE GULUCHE Anne-Marie, BOULANGER Liliane à M. MAHIEUX Christian, MM : ALASIA Joël à M. VAUTIER Fabrice, MATHIEU Benjamin à M. BUREL Régis, TROUSSELLE Mathieu à Mme GIRARD Roselyne
Absent(s) : Mme DANGER Ludiwine.

Nombre de membres

- Afférents au Conseil Municipal : 14
- Présents : 8

Date de la convocation : 20/02/2025

Date d'affichage : 20/02/2025

A été nommée secrétaire : VAUTIER Fabrice

SOMMAIRE

01/APV : VC 6 : rue Graimbert : Travaux de purge de la chaussée et pose de caniveaux
(DE_2025_01)

Le Conseil Municipal de la Commune de Nogentel sollicite une subvention au titre du dispositif APV pour les travaux suivants :

NATURE DES TRAVAUX	APPELLATION ET N° DE LA VOIRIE	LONGUEUR	MONTANT DE L'OPÉRATION T.T.C	MONTANT DE L'OPÉRATION H.T
Travaux de purge de la chaussée et pose de caniveaux	rue Graimbert	30m	12 912.00 €	10 760.00 €
TOTAL =			12 912.00 €	10 760.00 €

- à affecter à ces travaux 12 912.00 Euros sur le budget communal
- à réaliser les travaux dans un délai de deux ans, à partir de la date de notification.

demande :

* l'autorisation de démarrer les travaux par anticipation

A l'unanimité (pour : 13 contre : 0 abstentions : 0)

02/APV : VC 25 - Réfection des pavés avenue de Château-Thierry (DE_2025_02)

Le Conseil Municipal de la Commune de Nogentel sollicite une subvention au titre du dispositif APV pour les travaux suivants :

NATURE DES TRAVAUX	APPELLATION ET N° DE LA VOIRIE	SURFACE	MONTANT DE L'OPÉRATION T.T.C	MONTANT DE L'OPÉRATION H.T
Réfection des pavés	avenue de Château-Thierry	125m ²	46 982.15 €	39 151.79 €
TOTAL =			46 982.15 €	39 151.79 €

- à affecter à ces travaux 46 982.15 Euros sur le budget communal
- à réaliser les travaux dans un délai de deux ans, à partir de la date de notification.

demande :

* l'autorisation de démarrer les travaux par anticipation

A l'unanimité (pour : 13 contre : 0 abstentions : 0)

03/Tarif : Travaux aménagement trottoir et accès (DE_2025_03)

La délibération DE_2025_03 abroge les délibérations n°2013_31 et DE_2023_04.

Monsieur le Maire demande aux membres du Conseil Municipal de bien vouloir délibérer sur la révision du tarif de travaux d'aménagement de trottoir et d'accès, fixé à 1500 € depuis 2013.

Après délibération, les Membres du Conseil Municipal fixent à l'unanimité d'appliquer un forfait de 1800 € pour toute nouvelle demande d'aménagement de trottoir et d'accès.

A l'unanimité (pour : 13 contre : 0 abstentions : 0)

04/Remboursement de deux factures à un élu (DE_2025_04)

Monsieur le Maire, pour rendre visible le véhicule communal lors des interventions des agents techniques, a passé commande d'un triangle et d'une rampe de toit lumineux.

Il demande au Conseil Municipal le remboursement de deux factures (89.00€ & 255.64€) pour la somme totale de 344.64€, en sa faveur, pour ces articles de mise en sécurité.

Après délibération, les membres du Conseil Municipal acceptent l'unanimité le remboursement de deux factures pour la somme totale de 344.64€, à Monsieur le Maire de Nogentel.

A l'unanimité (pour : 13 contre : 0 abstentions : 0)

Questions diverses :

- * Carte postale de remerciements des élèves de CM2 pour la classe de neige à Méaudre (Isère)
- * Suite à la réception d'un courrier de la prévention routière sur le label « ville prudente », voir avec la gendarmerie de Nogentel pour un atelier de sensibilisation des enfants à la sécurité routière
- * Présentation du projet d'un administré pour un stockage de batteries près de la centrale électrique
- * Travaux en prévision pour la réfection du pont du chemin du Clauset actuellement fermé aux véhicules
- * Le montant des travaux de réfection d'un passage à niveau (PN24) ayant dépassé la prévision, l'ajustement du montant de la subvention a été demandé
- * modification du sens de circulation sur la partie étroite au-dessus de la gendarmerie

Fin de la séance à 21h35.

En mairie, le 03/03/2025
Le Maire,
Régis BUREL

Secrétaire de séance,
M. VAUTIER Fabrice